



Comptes 2018

**Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'Assemblée générale des membres de l'Association Groupe Sida Neuchâtel, Peseux**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes et annexe) de l'Association Groupe Sida Neuchâtel, à Peseux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ainsi que la proposition concernant l'emploi du bénéfice ne sont pas conforme à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 24 avril 2019/nvo

RVF Fiduciaire SA

Nicolas Voirol
Réviseur agréé
Réviseur responsable

Roger Voirol
Expert réviseur agréé

Annexes : Comptes annuels (bilan, compte de profits et pertes, et annexe)

BILAN	31 décembre 2018		31 décembre 2017	
ACTIF				
Actifs circulants				
Trésorerie	CHF	367'541.19	CHF	335'616.55
Trésorerie attribuée à Prévoyance.ne	CHF	26'170.90	CHF	19'190.90
Créances diverses	CHF	6.40	CHF	7.18
Actifs de régularisation	CHF	11'401.45	CHF	19'785.20
	CHF	405'119.94	CHF	374'599.83
Actifs immobilisés				
Mobilier et machines	CHF	1.00	CHF	1.00
Véhicules	CHF	1.00	CHF	1.00
Equipement administratif	CHF	1.00	CHF	1.00
	CHF	3.00	CHF	3.00
Découvert	CHF	233'613.12	CHF	160'471.65
	CHF	638'736.06	CHF	535'074.48
PASSIF				
Capitaux étrangers à court et moyen terme				
Acomptes des pouvoirs publics	CHF	207'600.00	CHF	259'500.00
Passifs de régularisation	CHF	10'753.50	CHF	9'281.95
	CHF	218'353.50	CHF	268'781.95
Provisions				
Avances ASS (aide suisse contre le SIDA)	CHF	10'761.00	CHF	5'584.00
Réserve migrants	CHF	12'985.55	CHF	12'985.55
Fonds de solidarité	CHF	19'426.97	CHF	22'045.12
Réserve Afrimedia	CHF	3'800.00	CHF	3'800.00
Réserve manifestations	CHF	80'700.19	CHF	47'240.19
Réserve 30è anniversaire	CHF	17'889.48	CHF	0.00
Réserve dons	CHF	15'277.80	CHF	14'124.45
Réserve "Prévoyance.ne" 2019 - apport complémentaire	CHF	5'716.00	CHF	5'716.00
Réserve "Prévoyance.ne" 2019 - participation aux dispositions transitoires	CHF	20'558.00	CHF	20'558.00
	CHF	187'114.99	CHF	132'053.31
Capitaux propres				
Capital de dotation	CHF	125'243.75	CHF	125'243.75
Réserve déficits futurs	CHF	108'023.82	CHF	8'995.47
	CHF	233'267.57	CHF	134'239.22
	CHF	638'736.06	CHF	535'074.48

COMPTE D'EXPLOITATION	2018		2017	
Produits				
Recettes tests	CHF	78'238.00	CHF	64'602.00
Recettes information	CHF	16'414.00	CHF	15'594.90
Dime sur l'alcool	CHF	20'000.00	CHF	20'000.00
Cotisations	CHF	3'485.00	CHF	3'005.00
Recette / (perte) financière	CHF	(106.79)	CHF	170.65
Recettes exceptionnelles	CHF	311.10	CHF	187.80
	CHF	118'341.31	CHF	103'560.35
Prélèvement ou attribution aux provisions :				
- Réserve pour déficits futurs	CHF	(99'028.35)	CHF	(8'995.47)
- Réserve manifestations	CHF	(33'460.00)	CHF	(23'277.05)
- Réserve projet Afrimedia	CHF	0.00	CHF	14'546.85
- Fonds de solidarité	CHF	2'618.15	CHF	8'465.15
- Réserve de dons	CHF	(1'153.35)	CHF	(1'458.70)
- Réserve migrants	CHF	0.00	CHF	(12'985.55)
- Avance ASS pour projets	CHF	(5'177.00)	CHF	(5'584.00)
	CHF	(136'200.55)	CHF	(29'288.77)
CHARGES				
Charges de personnel				
Salaires et charges sociales	CHF	255'957.55	CHF	261'150.85
Produit extraordinaire "Prévoyance.ne"	CHF	0.00	CHF	(95'808.00)
Formation et supervision	CHF	1'812.20	CHF	175.00
	CHF	257'769.75	CHF	165'517.85
Matériel médical - entretien et réparation				
Matériel tests et frais de laboratoires	CHF	33'924.30	CHF	27'098.50
Matériel d'accueil	CHF	2'787.50	CHF	3'348.50
Entretien et réparation véhicule	CHF	794.35	CHF	110.00
	CHF	37'506.15	CHF	30'557.00
Frais des locaux				
Loyers et décompte de charges	CHF	19'948.35	CHF	20'652.00
Eau, énergie, déchets	CHF	587.80	CHF	481.55
Frais de conciergerie	CHF	2'881.65	CHF	2'849.20
	CHF	23'417.80	CHF	23'982.75
Frais administratifs				
Fournitures et matériel de bureau	CHF	998.24	CHF	2'190.95
Fournitures et matériel informatique	CHF	14'112.10	CHF	4'013.50
Honoraires fiduciaire	CHF	3'037.15	CHF	2'613.60
Téléphone/concession radio	CHF	2'767.95	CHF	2'573.80
Frais de port et CCP	CHF	621.85	CHF	494.60
Frais de journaux et documentation prof.	CHF	219.50	CHF	234.30
Frais de déplacement	CHF	3'402.20	CHF	3'869.60
Frais de manifestations et autres	CHF	4'359.69	CHF	21'172.70
Frais divers	CHF	1'452.80	CHF	4'530.00
	CHF	30'971.48	CHF	41'693.05
Assurances et taxes				
Primes d'assurances	CHF	1'535.25	CHF	1'530.35
Taxes et cotisations	CHF	754.00	CHF	751.00
	CHF	2'289.25	CHF	2'281.35
Découvert avant attribution aux réserves	CHF	(369'813.67)	CHF	(189'760.42)

Groupe Sida Neuchâtel, Peseux

ATTRIBUTION ET UTILISATION DES FONDS ET RESERVES	2018	2017
Découvert avant attribution aux réserves	CHF (369'813.67)	CHF (189'760.42)
Réserve pour déficits futurs	CHF (99'028.35)	CHF (8'995.47)
Réserve manifestations	CHF (33'460.00)	CHF (23'277.05)
Réserve projet Afrimedia	CHF 0.00	CHF 14'546.85
Fond de solidarité	CHF 2'618.15	CHF 8'465.15
Réserve de dons	CHF (1'153.35)	CHF (1'458.70)
Réserve migrants	CHF 0.00	CHF (12'985.55)
Avance ASS pour projets	CHF (5'177.00)	CHF (5'584.00)
	CHF (136'200.55)	CHF (29'288.77)
Résultat d'exploitation de l'exercice (<i>hors subventions cantonales</i>)	CHF (233'613.12)	CHF (160'471.65)

ANNEXE AUX COMPTES

Introduction

Les présents états financiers sont conformes au droit comptable en vigueur.

Le Groupe Sida Neuchâtel est une association à but idéal et organisée au sens des art. 60 et suivants du code civil suisse. Le GSN a pour but de promouvoir et de soutenir les démarches entreprises dans l'ensemble du canton de Neuchâtel pour combattre le VIH/sida, soit par des actions propres, soit en coordination avec d'autres organisations et institutions poursuivant le même objectif.

Principes d'évaluation

L'évaluation des comptes du bilan est effectué selon les prescriptions des articles 960 et suivants du Code des Obligations.

Attestation de la moyenne annuelle des employés

Nous attestons que notre entité emploie moins de 10 personnes à plein temps en moyenne annuelle.

Informations Prévoyance.ne

Il était prévu que la caisse de pension institue un plan de prévoyance de base en primauté de cotisations dès que son taux de couverture aurait atteint 80%, mais au plus tard le 1er janvier 2039.

Au 31 décembre 2015, l'article 4, alinéa 3 LCPFPub imposait aux employeurs de prendre en charge le montant différentiel du taux de couverture entre 80% et 100%. Ce montant était à provisionner, dans leurs comptes annuels respectifs, en fonction des capitaux de prévoyance de leurs assurés.

Pour rappel, GSN a provisionné, lors de l'exercice 2015, un montant de CHF 116'337.00 dans le cadre de la participation au découvert résiduel de Prévoyance.ne. Ce montant ressortait d'une communication reçue de Prévoyance.ne le 26.06.2015.

Sur proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil a décidé, lors de sa séance du 24 mai 2016, d'abroger l'article 4, alinéa 3, de la LCPFPub. Ainsi, les montants provisionnés en 2015, concernant le différentiel du taux de couverture entre 80% et 100%, ne seraient plus dus par les employeurs.

Dans sa session du 20 février 2018, le Grand Conseil a décidé d'instituer un plan de prévoyance basé sur la primauté des cotisations dès le 1er janvier 2019 et non plus selon les conditions mentionnées au paragraphe 1 de cette note. Ainsi, selon le courrier reçu de Prévoyance.ne, daté du 9 mars 2018, le GSN devra participer aux dispositions transitoires à hauteur de CHF 20'558.00 au 1er janvier 2019.

A titre informatif, le GSN devra également au 1er janvier 2019, le montant de CHF 5'716.00, lié à l'apport supplémentaire dans le cadre de la recapitalisation de Prévoyance.ne.

Apport supplémentaire	CHF	5'716.00
Participation aux dispositions transitoires	CHF	20'558.00
Total exigible au 1er janvier 2019	CHF	26'274.00

Groupe Sida Neuchâtel, Peseux

ANNEXE AUX COMPTES

Il est également important de souligner que ces décisions du Grand Conseil étaient sujettes à référendum. Le délai référendaire courrait jusqu'au 7 juin 2018.

Suite au délai référendaire, une correspondance de Prévoyance.ne datée du 28 juin 2018 confirme les montants suivants mentionnés à la page précédente.

Evénement postérieurs à la date du bilan

A titre informatif et toujours dans le thème de Prévoyance.ne, il est important d'indiquer au lecteur des états financiers que le GSN a effectué le versement du CHF 26'274.00 à Prévoyance.ne le 3 janvier 2019.